



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine -  
– VOISIN Valérie - TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DION  
Michel – FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX  
BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - VERGOS Sylvie  
– JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita –  
DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – SALAUN  
Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN  
DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.  
formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

- Dominique DERVOUT

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Luc LAURENT  
- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ  
- Philippe NIMIS à Michel TANGUY  
- Vincent LE MAREC à Jean-Paul NIVEZ

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014 DU PORT DE POULDOHAN PORS BREIGN

Date de convocation : 24 juin 2014

Brigitte BANDZWOLEK est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers

En exercice : ..... 29

Nombre de présents : ..... 24

Nombre de votants : ..... 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Monsieur DION, Conseiller Municipal, présente le  
projet de budget primitif supplémentaire du port de Pouldohan / Pors  
Breign qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la façon  
suivante :

Fonctionnement :	2 111,71 €
Investissement :	2 822,49 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le  
budget supplémentaire 2014 du port de Pouldohan / Pors Breign.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 3 juillet 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140704-DE1401078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2014

Publication : 04/07/2014